

# L'accès à une première formation qualifiante chez les jeunes de moins de 20 ans.

---

Mémoire du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), Janvier 2012

Présenté au

Conseil supérieur de l'éducation du Québec



---

Rédaction : Annie Gauvin, directrice générale

Organismes membres qui ont répondu au questionnaire :

- AJIR, Lanaudière : Claudette Royer, coordonnatrice
  - Complexe multiservice et café le Complice, Québec : Isabelle Bozza, coordonnatrice
  - Journal de la rue/Café graffiti/Reflet de société, Montréal : Raymond Viger, Co-directeur
  - Macadam-Sud, Montérégie : Danielle Goulet, directrice générale
  - Refuge la Piaule, Mauricie-Bois-franc : Caroline Guérard, directrice générale
-

## Présentation du ROCAJQ

Au Québec, les organismes communautaires autonomes jeunesse (OCAJ) existent depuis le début des années 70. La création des OCAJ était une réponse au manque de ressources autres que les écoles de réforme pour les jeunes francophones de la région métropolitaine. L'organisation de services sociaux s'adressant aux jeunes et le développement de ressources favorisant la prévention furent le point de départ de l'élaboration d'un vaste réseau d'organismes jeunesse au Québec.

Les premiers conseils d'administration de ces organismes ont vite intégré une participation active des jeunes au sein de leurs instances. L'action communautaire autonome jeunesse dans une approche globale communautaire prenait ainsi racine dans diverses communautés locales au Québec. Les mouvements progressistes de l'époque investissaient massivement ces nouveaux espaces démocratiques et d'expérimentation sociale. Tant la santé, les services sociaux, l'éducation, la culture, la politique, le droit et la justice, l'économie, le travail, l'ouverture sur le monde et la place et la parole des jeunes dans l'organisation sociale étaient et sont encore des sujets qui touchent les OCAJ. En 2007, l'exercice de mise en commun des forces et des préoccupations des organismes communautaires autonomes jeunesse est devenu une occasion pour les jeunes de s'exprimer. Ils ont affirmé : « Nous vous avons choisi parce que vous êtes comme vous êtes, si vous changez, si vous devenez comme l'école, comme la DPJ, comme les CLSC, comme les autres, nous allons y perdre ce que nous trouvons auprès de vous. »

Aujourd'hui, le ROCAJQ regroupe 50 OCAJ dans neuf régions du Québec. L'expérience et les savoirs acquis par les OCAJ depuis 40 ans et son regroupement donnent une lecture de la situation qu'il nous fait plaisir de vous transmettre dans ce mémoire.

## Angle d'approche du mémoire

La demande du Conseil supérieur de l'éducation est une occasion pour le ROCAJQ de transmettre un point de vue quant à l'obtention d'une première formation qualifiante pour les jeunes de moins de 20 ans. Nous sommes heureux d'ailleurs de constater la volonté du Conseil de ne pas limiter l'engagement à quelques ministères concernés, mais d'ouvrir à un plus large partenariat<sup>1</sup>: Le Conseil propose plus spécifiquement cinq thèmes que nous aborderons dans leur ensemble. Deux d'entre eux seront davantage investis :

---

<sup>1</sup> Document d'information et de consultation *L'obtention d'une première formation qualifiante chez les jeunes de moins de 20 ans*, octobre 2011, P. 3 « Parmi les choix stratégiques, ceux liés à la persévérance scolaire et au passage à la vie active nécessitent l'engagement non seulement des ministères concernés... et des parents... mais aussi la mobilisation des acteurs nationaux et régionaux venant du milieu des affaires, de la santé et des organismes communautaires.

1. Un accès accru des jeunes de moins de 20 ans à des voies de qualification offertes en entreprise, auquel nous ajoutons les institutions publiques, les OBNL et les organismes communautaires tout en précisant l'entreprise privée traditionnelle et des nouvelles économies dont l'économie sociale ;
2. Une synergie d'action à intensifier entre les acteurs du milieu communautaire, du milieu de l'éducation et du milieu du marché du travail auquel nous ajoutons le milieu des services sociaux, de la santé, de l'immigration et du développement local.

Priorisant une approche globale communautaire dans nos interventions, nous ne pouvons pas soustraire de notre réflexion des acteurs essentiels à la qualification des jeunes de moins de 20 ans. Bien que nous constatons que le milieu économique fait son entrée dans les préoccupations du Ministère de l'éducation, il semble être de notre devoir d'élargir encore plus le spectre des acteurs concernées. Notre expérience des 40 dernières années sur le terrain, avec les jeunes et des partenaires, nous indique que la synergie de tous les acteurs est porteuse d'un plus grand succès que de porter un objectif qui répond seulement à quelques acteurs, ici, les acteurs économiques préoccupés par la pénurie de main-d'œuvre. Prendre cette voie qui, nous en convenons, est plus facile, conduit inévitablement à un cul-de-sac dans un temps plus ou moins long. Les objectifs fixés peuvent être atteints momentanément et laissent l'impression du devoir accompli, comme dans la mesure IDEO 16-17<sup>2</sup> par exemple. Cependant, les réussites à long terme requièrent une autre approche.

Le roulement des personnes impliquées dans ces synergies restreintes aboutit, le plus souvent, à un constat que les ressources humaines/temps/argents n'ont pas été efficaces. Tout est donc à recommencer quelques années plus tard, car les problèmes réapparaissent. Ainsi, l'évaluation des investissements consentis par les acteurs qui se sont impliqués laisse un goût amer et une impression qu'il est préférable de poursuivre sa mission en solo ou seulement avec ceux et celles vraiment motivés à atteindre les objectifs fixés, par exemple la pénurie de main-d'œuvre, et le cycle du cul-de-sac recommence.

---

<sup>2</sup> Les OCAJ ont constaté à maintes reprises sur le terrain qu'ils doivent assumer les coûts du recrutement des jeunes par les Carrefours jeunesse emploi (CJE) et que ceux qui ont le plus besoin de soutien et d'accompagnement ne peuvent pas avoir accès à IDEO 16-17 parce qu'ils ne figureront pas positivement dans les statistiques. Le risque est trop élevé pour les CJE qui doivent performer pour avoir leur subvention. Plusieurs CJE préfèrent donc recruter des jeunes qui ont les meilleures chances de réussite. Ironiquement, ce programme fini par démontrer de belles statistiques, mais grâce à des facteurs d'exclusion. L'adaptation aux différences n'étant pas préconisée.

Cette même expérience des 40 dernières années des OCAJ indique aussi qu'une bonne cohésion communautaire est difficile à mettre en place et requière que tous les acteurs l'incluent dans leurs orientations et leurs stratégies. Une cohésion communautaire large exige que tous arrivent à trouver un tronc commun d'action et se donnent des objectifs bien compris par tous. Cette compréhension commune des objectifs est souvent longue à réaliser et peut en démotiver plus d'un, mais une fois atteinte, le processus de co-construction qui se met en place n'est plus porté uniquement par quelques individus ou organisations. C'est toute une communauté qui s'engage vers la réussite. Cette façon de faire n'est pas la plus facile. Comme nous l'avons dit précédemment, elle demeure toutefois la plus productive d'un point de vue de développement des collectivités et plus spécifiquement dans une économie du savoir. Nous croyons aussi que cette logique doit s'appliquer à la démarche qui suivra cet exercice de consultation du Conseil.

## Introduction

Le besoin énoncé de qualifier les jeunes avant 20 ans consiste à répondre à des préoccupations des entreprises considérant les impacts de la pénurie de main-d'œuvre dans le contexte économique actuel. D'entrée de jeu, le ROCAJQ se préoccupera davantage dans ce mémoire des aspects du développement de la personne et du potentiel créatif des jeunes en milieu scolaire en plus d'aborder la situation des jeunes exclus des trajectoires plus usuelles. Nous laisserons à d'autres le soin de commenter les besoins des entreprises. Toutefois, le ROCAJQ s'intéressant aux qualités entrepreneuriales chez les jeunes, une partie de notre analyse leur sera consacrée du point de vue de l'émancipation, de l'innovation et du développement des communautés locales.

La définition d'éducation qui sera employée dans ce mémoire se rapporte à Kant, « le but de l'éducation est de développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible » et intègre des questions soulevées par les sciences sociales, « Mais que faut-il entendre par perfection ? C'est, a-t-on dit bien souvent, le développement harmonique de toutes les facultés humaines. Porter au point le plus élevé qui puisse être atteint toutes les puissances qui sont en nous, les réaliser aussi complètement que possible, mais sans qu'elles se nuisent les unes aux autres, n'est-ce pas un idéal au-dessus duquel il ne saurait y en avoir un autre ? ».

## Partie 1 – Les assises de notre réflexion

### Tronc commun d'action et objectifs partagés

Dans la démarche qui suivra cet exercice de consultation, le ROCAJQ croit qu'il est primordial de **se donner un projet mobilisateur et porteur de développement auquel les jeunes les plus concernés participeront directement en plus de l'aborder dans une large concertation**. À cet effet, le ROCAJQ et plusieurs de ses

membres sont prêts à s'engager. Parmi ceux-ci, notons la présence d'écoles de rue et d'autres organismes déjà en lien avec des commissions scolaires et/ou financé par le Ministère de l'éducation du Loisir et du Sport.

Il semble qu'actuellement l'éducation au Québec soit modulée par les besoins de main-d'œuvre et la pénurie annoncée depuis plusieurs années. Pour le ROCAJQ et ses membres, l'éducation doit considérer l'aspect économique, sans être modulée uniquement par cet aspect. Principalement, l'école doit se concentrer sur la transmission des savoirs et de la culture ainsi que leur intégration. L'école est aussi un acteur de premier plan pour favoriser l'acquisition de compétences diversifiées allant des matières académiques de base, à la citoyenneté, en passant par l'économie, les structures étatiques et politiques ainsi que les instructions requises pour fonctionner adéquatement dans nos sociétés actuelles et mondialisées.

Bien entendu, l'école ne peut pas être l'unique acteur de cette mission. Le ROCAJQ conçoit qu'au titre de composante équivalente à d'autres dans l'ensemble des acteurs d'une communauté, l'école doit préserver son rôle de système d'éducation tout en agissant de concert avec les acteurs sociaux, politiques, économiques et culturels pour donner tous les outils requis aux jeunes. Ensuite, si nous avons bien fait ce que nous avons à faire en leur donnant ces outils, nous pourrions sans crainte les laisser évaluer eux-mêmes ce qu'ils considèrent comme une réussite. Même si le problème de main-d'œuvre est criant, l'éducation est trop importante pour ne pas prioriser les solutions à long terme, particulièrement pour les jeunes aux parcours de vie non linéaire. Se laisser prendre à régler dans l'urgence un problème qui, somme toute, est prévu depuis plusieurs années, réduira les capacités des jeunes à suivre leur parcours à leur rythme.

### **Clivage des générations et standardisation des parcours au nom de la pénurie de main-d'œuvre**

À l'affirmation en page 4 du document d'information et de consultation «... le Québec a besoin de tous les jeunes.», le ROCAJQ croit que la lutte au décrochage est importante, mais nous ne pouvons pas passer sous silence les nombreux entrepreneurs d'importance pour le développement du Québec qui n'avaient pas d'études formelles. Ceux aussi qui ont été accompagnés en dehors des réseaux institutionnels et qui sont maintenant des leaders dans leurs milieux. Nous ne pouvons pas mettre de côté les autodidactes quant au développement actuel du Québec. Si le Québec est aujourd'hui un acteur sur la scène internationale, ce n'est pas uniquement grâce à des personnes ayant obtenues une première qualification avant 20 ans.

Bien entendu, considérant l'économie du savoir et les nouvelles formes d'économies qui se profilent rapidement à l'horizon, nous concevons que l'état québécois veuille réagir aux impacts de la mondialisation sur l'économie du Québec et préserver ses acquis. Nous voulons cependant questionner l'angle de lecture de la situation et l'objectif poursuivi qui n'est peut-être pas le bon pour justement inclure TOUS les jeunes. Si l'effet recherché par cette consultation est de donner prioritairement des réponses au besoin criant de main-d'œuvre dans des entreprises, une bonne partie des jeunes que vous cherchez à qualifier avant 20 ans sera éliminée d'ambler. Ce sont pourtant eux qui doivent être la cible de nos actions prioritaires et ces jeunes requièrent plus de temps pour y arriver.

D'autre part, les jeunes de la génération 2.0 et ceux de moins de 20 ans ont des façons d'apprendre, de socialiser, de se développer qui semblent incohérentes avec les attentes d'une bonne partie de la population. Force est de constater aussi que les progrès technologiques croissent de façon exponentielle. Cette croissance est inversement proportionnelle au vieillissement de la population. Cette réalité est importante à garder en tête, car c'est cette rapide évolution technologique est une des différente importante et un des changements majeurs qui accentue le clivage des générations.

*"Lorsque les pères s'habituent à laisser faire leurs enfants, Lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, Lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, Lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne, Alors, c'est là, le début de la tyrannie."*

**Platon 400 av. JC.**

*"Les jeunes d'aujourd'hui aiment le luxe, ils sont mal élevés, méprisent l'autorité, n'ont aucun respect pour leurs aînés et bavardent au lieu de travailler."*

**Socrate 470-399 av. JC.**

*"Notre monde a atteint un stade critique. Les enfants n'écoutent plus leurs parents. La fin du monde ne peut être très loin."*

**Prêtre égyptien. 2000 av. JC.**

Il est bon parfois de se rappeler que depuis des millénaires, le clivage des générations existe. La grande différence cependant, c'est que la population vieillie et il y a un renversement de l'équilibre entre les jeunes et les aînés. Pour amoindrir la volonté de standardisation venant possiblement de l'éternel clivage des générations, il nous apparaît prioritaire de tenter une autre approche. Ultiment, les OCAJ font le pari, sur la base des 40 ans d'expérience directe avec les jeunes, que nous pourrions obtenir des résultats tout aussi positifs pour le développement des communautés locales du Québec en agissant directement avec des jeunes. Plutôt que de mettre l'emphase sur la pénurie de main-d'œuvre, regardons la solution par l'entremise des jeunes et des OCAJ habilités à soutenir et accompagner les jeunes quant à l'estime de soi, à l'utilisation constructive de leurs forces, à se baser sur la lecture

de la situation qu'ont les jeunes et à les laisser déterminer eux-mêmes les solutions quant aux réalités vécues par les jeunes concernés.

### **Les parcours de vie différenciés et l'entrepreneuriat**

Les OCAJ misent tous sur des valeurs comme : l'autonomie, la solidarité, le sens des responsabilités, la créativité, le leadership. Les pratiques de différenciation pédagogique auxquelles vous faites référence nous semblent une bonne piste. Cependant, nous croyons que les jeunes devraient davantage faire partie de l'identification des problèmes et des pistes de solutions. Encore une fois, les solutions proposées s'appuyant sur la recherche et l'expérience sont certainement très sensées. Cependant, elle laisse peu d'espace aux jeunes pour s'approprier leurs parcours de vie, déterminer les problèmes qu'ils identifient et pour lesquels ils pourraient trouver des solutions pour et par eux. Ce qui nous conduit à ne pas commenter les pistes de solutions que vous proposez. Les jeunes sont, le plus souvent, en mesure d'innover en matière de solutions précises à des problèmes précis. Si les OCAJ priorisent les valeurs citées plus haut, c'est qu'elles sont de bons outils pour que les jeunes entreprennent leurs parcours de vie de la meilleure manière qui soit pour eux.

Si on compare les valeurs des OCAJ, elles s'apparentent à la définition des valeurs entrepreneuriales selon le Secrétariat à la jeunesse du Québec.

La créativité « *Tout le monde est créatif, mais tout le monde ne sait pas comment exploiter sa créativité. Il suffit pourtant de se faire confiance, et alors on peut soulever des montagnes!* », affirme Micheline Locas, présidente-directrice générale de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec.

L'autonomie « *Pour un entrepreneur, l'autonomie, c'est créer son propre emploi et être indépendant, tant sur le plan professionnel que sur le plan financier* », résume Vincent Lecorne, directeur des opérations au Service d'aide aux jeunes entrepreneurs Montréal Métro (SAJE).

Le sens des responsabilités « *Lorsqu'un enfant acquiert le sens des responsabilités, il devient un être humain plus équilibré. Cela lui permet d'être partenaire des gens qui l'entourent et de son milieu, et ainsi d'obtenir la confiance des autres* », explique Rino Lévesque, directeur de l'école Cœur-Vaillant.

Le leadership Intuitif et imaginatif, le leader se distingue par sa vision et ses projets stimulants, si bien que les autres ont spontanément envie de le suivre.

La solidarité « *On ne peut développer une entreprise en vase clos, sans solidarité. Un entrepreneur est solidaire de ses investisseurs, de son comptable, de son personnel, des fournisseurs et des autres entreprises* », soutient Jacques Fiset, directeur général du Centre local de développement de Québec.

La production de main-d'œuvre concurrentielle en regard du développement des pays émergents, la délocalisation et les autres aspects économiques limitant le développement de l'économie du Québec paraissent une préoccupation limitée quant au potentiel d'un travail conjoint ayant une vision plus large dans une perspective d'éducation de tous les jeunes du Québec. Ne devrait-on pas d'abord permettre à tous de bien en comprendre les enjeux pour ensuite ouvrir nos oreilles à ce que les jeunes entrevoient, eux, pour l'avenir ? Nous savons que le maintien du système économique tel qu'il est à l'heure actuel nous conduira un jour ou l'autre dans le mur. Souhaitons-nous en accélérer le processus ou innover en trouvant avec les jeunes, y compris les plus marginaux, des solutions multiples et adaptées non seulement à la pénurie de main-d'œuvre, mais aux multiples facettes de notre vie en société.

### **Les parcours de vie différenciés et la diversité culturelle**

Il est important dans le contexte actuel d'aborder cette question. S'il y a un endroit où la diversité culturelle se vit pleinement, c'est évidemment à l'école. Depuis le début des colonies françaises à nos jours, les institutions scolaires ont toujours eu à composer avec la diversité culturelle. Ce qui apparaît nouveau aujourd'hui, c'est qu'elle est plus marquée, car elle se produit dans un cadre plus ouvert sur le monde. Les effets de la révolution tranquille sur le milieu scolaire combinés à la mondialisation provoquent des changements continuels eus égard à cette diversité culturelle croissante.

Par ailleurs, la diversité culturelle ne consiste pas uniquement à l'ajout de personnes immigrantes au personnel et aux élèves. Elle est aussi bien présente au sein même des Québécois de souche qui ne forment plus une communauté quasi uniforme. La révolution tranquille a eu pour effet de favoriser l'appropriation du soi et du nous dans des registres ne relevant plus uniquement de la religion catholique et des paramètres politiques qui ont forgé la société québécoise. Se faisant, les jeunes québécois sont désormais eux aussi « pluriel ».

La gestion de ce changement par les gestionnaires et le personnel des écoles s'appuie sur une comparaison entre les différences menant, le plus souvent, à des accommodements dont la base est perçue comme ethnique ou religieuse. Pour les jeunes, notamment pour les garçons, ce sont les interactions entres-eux qui définissent la diversité dans leurs rapports. Le concept d'accommodement est, par conséquent évacué de leurs modes de socialisation et d'adhésion à un groupe. Le sentiment d'appartenance à un groupe étant une constituante importante de la construction identitaire, il y a donc là une source potentielle de tension entre le jeune, particulièrement les garçons, et l'école. Dans ce cas, la gestion de la diversité culturelle utilisée peut être un élément parfois à la base d'un sentiment d'incompréhension, de confrontation pouvant mener au désengagement du jeune face à l'école et à la société .

Le principe d'accommodement est le plus souvent remplacé par les jeunes par un principe d'adhésion/exclusion sur la base de la reconnaissance mutuelle. Il y a donc deux modes d'interaction au sein de l'école pour maintenir la cohésion scolaire : les modes des gestionnaires et du personnel de l'école et les modes des jeunes. Ces deux méthodes entraînent toutefois l'accentuation d'un décalage entre les adultes et les jeunes des milieux scolaires. La transmission des savoirs, leur intégration et l'acquisition de compétences s'en trouvent donc compromise et le décrochage reste largement une solution pour les jeunes qui ne trouvent pas d'espace pour exprimer leurs réalités et intégrer celles-ci dans leur parcours de vie en regard de l'école et de l'apprentissage scolaire.

## Partie 2 – Thèmes principalement abordés

*1. Un accès accru des jeunes de moins de 20 ans à des voies de qualification offertes en entreprise, auquel nous ajoutons les institutions publiques, les OBNL et les organismes communautaires tout en précisant l'entreprise privée traditionnelle et de la nouvelle économie ainsi que l'entreprise d'économie sociale.*

*2. Une synergie d'action à intensifier entre les acteurs du milieu communautaire, du milieu de l'éducation et du milieu du marché du travail auquel nous ajoutons le milieu des services sociaux, de l'immigration et du développement local.*

Ce mémoire se veut un outil d'action avec l'intention que les jeunes fassent partie de la détermination des problèmes et des solutions. Nous vous avons présenté notre point de vue général de la situation. Nous sommes conscients que ce mémoire ne présente pas de recettes à la qualification des jeunes avant 20 ans. Cependant, certains de nos membres mettent déjà en application des solutions et ce, depuis plusieurs années pour assurer à tous les jeunes un avenir à la hauteur de leurs aspirations. Que ce soit des :

- Partenariats avec des écoles;
- Projets avec des entrepreneurs locaux pour le développement de formations terrains de jeunes marginaux;
- Passerelles entre la commission scolaire et l'OCAJ facilitant l'entrée des jeunes de la rue à l'école;
- Écoles de la rue;
- Ententes avec des chambres de commerces pour faciliter la conciliation étude-travail afin d'éviter le décrochage;
- Etc.

Les solutions sont aussi variées que le nombre de membres du ROCAJQ et, pour chacun de nos membres, il y a de multiples solutions trouvées avec les jeunes. Nous ne ferons donc pas de recommandation, mais une proposition :

Établir les paramètres et conclure une entente spécifique entre le MELS, le ROCAJQ, des instances économiques et d'autres de l'administration publique au besoin. Cette entente aurait une durée déterminé dans le temps se situant entre trois et cinq ans. Elle pourrait être renouvelée sur la base d'une évaluation participative dont le cadre ferait partie des paramètres de l'entente. Plus spécifiquement, cinq OCAJ seraient impliqués dans le projet pilote auquel pourrait se greffer d'autres OCAJ. Les OCAJ travailleraient en collaboration avec les partenaires de l'entente de leur région. Ils mettraient en place des solutions locales non pas sur la base d'un programme, mais de l'approche globale communautaire, ce qui inclurait les jeunes. Chaque région aurait ainsi ses solutions adaptées en y intégrant les OCAJ comme des leviers sociaux auprès de partenaires. Les OCAJ auraient notamment la responsabilité de l'application de l'approche globale communautaire et le ROCAJQ, celle de fournir tous les outils nécessaires aux OCAJ dans l'accomplissement de leur mandat négocié dans le cadre de l'élaboration de l'entente.